



**Hauteurs d'eau maximales atteintes lors du passage  
de la dépression début 2014 (2-5 janvier) comparées  
aux niveaux marins maximums mesurés lors de la tempête Xynthia (28/02/2010)**

<span style="color: blue;">●</span> niv. mer supérieur	<span style="color: yellow;">●</span> niv. mer équivalent	<span style="color: cyan;">●</span> niv. mer inférieur	<span style="color: magenta;">●</span> pas d'obs.
<small>"niv. mer supérieur" : le niveau de la mer maximum atteint lors de l'épisode dépressionnaire début 2014 est supérieur au niveau marin maximum mesuré lors de Xynthia</small>			
<small>"niv. mer équivalent" : le niveau de la mer maximum atteint lors de l'épisode dépressionnaire début 2014 est équivalent au niveau marin maximum mesuré lors de Xynthia</small>			
<small>"niv. mer inférieur" : le niveau de la mer maximum atteint lors de l'épisode dépressionnaire début 2014 est inférieur au niveau marin maximum mesuré lors de Xynthia</small>			

"Les observations des marégraphes du Conquet et de Concarneau sont la propriété du SHOM et du CG Finistère"  
 "Les observations du marégraphe de Brest sont la propriété du SHOM et de la Marine Nationale"  
 "Les observations du marégraphe de Port-Tudy sont la propriété du SHOM, du CG Morbihan et de la ville de l'île de Groix"  
 "Les observations du marégraphe de Saint-Nazaire sont la propriété du SHOM et du GPM Nantes Saint-Nazaire"  
 "Les observations du marégraphe des Sables d'Olonne sont la propriété du SHOM et de la CCI Vendée"  
 "Les observations du marégraphe de La Rochelle - La Pallice sont la propriété du SHOM et du GPM La Rochelle"  
 "Les observations du marégraphe de Port-Bloc - Pointe de Grave sont la propriété du SHOM et du GPM Bordeaux"  
 "Les observations du marégraphe de Bayonne sont la propriété du SHOM et du CR Aquitaine"

Les données sont diffusées sur le portail des réseaux de référence des observations marégraphiques REFMAR - <http://refmar.shom.fr>